



duite que celle des autres années. L'exercice se déroulera **le samedi 22 mai** et impliquera divers véhicules de secours et un hélicoptère.

Vandalisme - Déprédations

Ces dernières semaines la Commune a été victime de vandalisme, de déprédations et de nombreuses incivilités, avec des conséquences non négligeables. Des intrusions ont eu lieu à la salle communale (plus de CHF 150'000.- de dégâts), ainsi qu'à l'école. Des éléments ont été retrouvés et des analyses sont actuellement menées par la police scientifique. La Commune a évidemment porté plainte, ne pouvant tolérer de tels agissements. Toute personne qui aurait des informations peut prendre contact avec la Mairie ou avec le poste de la Pallanterie (022 427 63 30).

La Croix-Fédérale



M. et Mme Jean-Richard, gérants de l'établissement depuis 2008 ont décidé de prendre leur retraite et sont donc partis le 31 mars dernier. Nous leur souhaitons une bonne continuation et les remercions pour les années passées à Hermance. Nous avons le plaisir d'accueillir M. John Girod, qui ouvrira courant mai selon l'avancement des travaux de réfection. M. Girod, cuisinier de formation, a été amené à travailler dans plusieurs établissements à différents postes (commis, chef de partie, saucier, poissonnier, cuisinier, etc) en Suisse romande, avant de prendre la direction de plusieurs enseignes reconnues sur le Canton (notamment le MAD, le Cheval Blanc (Carouge) ou le Mr Pickwic. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir avec la reprise de cet établissement.

Levée des déchets ménagers

Nous vous rappelons que les sacs-poubelle ne peuvent pas être posés à même la voie publique, mais doivent être mis dans des conteneurs dédiés à cet effet. Ces derniers doivent être sortis entre 20 heures la veille des levées et 6 heures le jour de la levée. Ils doivent être rentrés immédiatement après le passage du camion de ramassage.

En ce qui concerne les déchetteries, tout dépôt est interdit de 20 heures à 7h30, ainsi que le dimanche et jours fériés.

Horaires de la Mairie

En raison des mesures sanitaires en cours, **le secrétariat de la Mairie ne reçoit le public que sur rendez-vous**. Ceux-ci peuvent être fixés par téléphone 022/751 13 90 ou par email: mairie@hermance.ch

Pour toutes visites, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire.

Nous répondons à vos appels :

- * Les lundis de 14h00 à 17h00
- * Les mardis de 14h00 à 19h00
- * Les mercredis de 14h00 à 17h00
- * Les jeudis de 14h00 à 18h00

022 751 13 90



Nous vous rappelons également que la plupart des démarches administratives peuvent être effectuées par le biais de notre site internet : www.hermance.ch.



Avril 2021



InfoHERMANCE

Législature 2020-2025

Editio

Les beaux jours arrivent... avec l'envie de nous revoir et de partager des moments conviviaux. Nous devons malheureusement encore rester prudents, et composer avec les restrictions sanitaires. Nous espérons toutefois que nous pourrions à nouveau proposer des animations durant l'été, et nous retrouver pour recréer ce lien social si important.

En attendant, prenez bien soin de vous !

K. Bruchez
Maire

Salle communale

Après plus de 24 mois de travaux, la salle communale est enfin terminée. Impacté par la crise du COVID-19, le chantier a malheureusement pris du retard, et l'ouverture du bâtiment au public a dû être ajournée de 6 mois. Toutefois, dès janvier, les élèves de l'école ont retrouvé leur salle de gym et n'ont plus besoin de se rendre à Anières pour effectuer leurs cours de sport. Au mois de février, les diverses associations ont réinvesti les lieux pour leurs entraînements et répétitions. Quant aux aménagements extérieurs, vous avez déjà pu en profiter et vos retours sont particulièrement positifs. Dotée de nouveaux espaces, notamment une salle de réunion au 1er étage, disposant d'une magnifique vue sur le lac, la salle communale cache dans ses « entrailles » un second poste de transformation électrique pour la Commune. Ainsi, même en cas de défaillance du premier, l'approvisionnement électrique du Bourg sera assuré, ce qui n'était pas le cas avant. Construite en 1971, rénovée en 2020, la salle communale d'Hermance est parée pour affronter les 40 prochaines années de fêtes, réunions et manifestations !



photo: J. Guido

Mobilité

Dès l'arrivée des beaux jours, notre commune connaît une fréquentation accrue de par sa situation lacustre, ses restaurants, et son charme. En raison de la crise sanitaire cette tendance s'est accentuée l'année dernière et nous pouvons imaginer qu'il en sera de même pour 2021. L'exécutif et le conseil municipal ont bien entendu travaillé sur plusieurs pistes, certaines ayant été abandonnées, n'étant pas réalisables.

Pour exemple, il est impossible de fermer les rues du village, la privatisation du domaine public n'étant pas permise, sauf si aucun véhicule (y compris celles des habitants) ne s'y mettent. La situation de la fermeture des quais pendant six mois en est un cas concret, seuls les habitants ayant une place privée y ont accès.

La commune n'est pas libre de faire sa propre gestion du domaine public, toutes nouvelles mesures doivent être validées par l'Office cantonal des transports.

Néanmoins, nous sommes force de propositions et voici ce qui est déjà validé :

Les actions concrètes pour 2021

Agrandissement du parking à l'entrée du village de 70 à 110 places de mai à septembre toute la semaine.



Création d'un parking au tennis de 40 places du vendredi 15h au dimanche minuit de mai à septembre.

Ouverture du préau de l'école du vendredi 18h au dimanche 21h. A noter que dès 2022, le préau sera rendu aux enfants (en dehors des week-ends de manifestations).

Parking de l'Ecole

Déplacement des 22 places de stationnement pour les campeurs au parking de l'entrée du village.

Pose d'une barrière « solaire » en test 3 mois de juin à août, avec mise à disposition d'une télécommande. Les places disponibles passeront ainsi de 12 à 34 pour les habitants porteurs du macaron 25 (Information suivra).

Des supports pour vélos seront ajoutés sur les quais afin d'encourager la mobilité douce. Des panneaux indiquant les parkings seront ajoutés aux deux entrées du village. Toutes les informations nécessaires seront sur le site de la commune.

Etude mobilité

En parallèle, la commune a lancé une étude en plusieurs phases sur la mobilité sur l'ensemble du territoire, dont le cahier des charges comprend entre autres :

- Modération du trafic au Bourg-dessus et au Bourg-dessous
- Route cantonale à 30km/h
- Voie pour la mobilité douce
- Impact densification sur la route de Chevrens
- Moyens (barrières, bornes, etc.) de limiter l'accès au parking de l'école aux seuls habitants porteurs de macarons (en test cette année de juin à août)
- Ruelle des Galeries
- Système dépose minute à l'école
- Evaluation du schéma de circulation chemin des Clos et route de Chevrens
- Passerelle piétonne à la douane
- Moyens de communication renforcés

Nous sommes conscients des désagréments provoqués par la fréquentation accrue l'été, mais malheureusement il n'y a pas de solutions miracles, mais sachez que nous mettons tout en œuvre pour améliorer cette situation à moyen et long terme.

M. Renaud, adjoint au Maire responsable de ce dicastère reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Eco-point de la salle communale

Profitant des travaux de la salle communale, la Commune a implanté le premier éco-point enterré de son territoire à l'arrière de

la salle communale, en bordure du chemin des Glerrets. Cet aménagement est le premier d'une série qui devrait voir le jour dans le courant de cette législature. En effet, il paraît de plus en plus important pour les Autorités communales, de gérer d'une manière plus rigoureuse les déchets produits par les habitants en leur proposant des solutions de tri et de recyclages adaptés à leurs modes de vie.

Crèche intercommunale

Dix ans après l'ouverture de la première crèche intercommunale, « l'île aux Mômes » située à Collonge-Bellerive, les communes d'Anières, Corsier, Collonge-Bellerive et Hermance ont une nouvelle fois uni leurs forces pour ouvrir deux nouveaux espaces (102 places supplémentaires): le premier à Collonge-Bellerive (ouverture août 2021), le second à Corsier (ouvert en mars 2021). Grâce à cette augmentation de la capacité d'accueil dans notre région, Hermance pourra proposer 4 places supplémentaires à ses habitants, celles-ci venant s'ajouter aux 8 places déjà acquises. Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s), doivent contacter directement « Pop e Poppa », www.popepoppa.ch/fr/structures/creche-lile-aux-momes.

Cambriolages - Sécurité

Les statistiques « sécurité » pour l'année 2020, illustrent une situation sur la commune globalement stable (11 cambriolages), voir même en amélioration pour tous les domaines à l'exception des plaintes pour « bruit » qui ont bondi de 67%. Toutefois, la Police cantonale, constate actuellement une recrudescence de « vols à l'astuce » perpétrés par de faux artisans qui pratiquent le porte-à-porte pour vendre leurs services. Bien souvent de piètre qualité, les travaux réalisés par ses escrocs, à des prix bien trop élevés, sont également l'occasion pour eux, d'entrer chez leurs victimes pour y dérober des objets de valeurs. C'est pourquoi, afin de vous prémunir contre ces arnaques, certains principes doivent toujours être observés.

- Les artisans de qualité ne démarchent pas leurs clients à leur domicile.
- Toujours s'assurer que l'entreprise est répertoriée auprès du Registre du Commerce, a « pinion sur rue » ou dispose d'un site internet.
- En cas de doute, s'adresser à la Police et surtout ne pas laisser entrer des inconnus dans votre domicile, ni leur remettre d'objet même pour des réparations mineures.

Auxiliaires de vie - Croix Rouge

Le service Présence Croix-Rouge offre une présence à domicile sécurisante et interactive auprès de personnes dépendantes, grâce à des Auxiliaires de vie formé-e-s et encadré-e-s.



Il a pour but d'aider ses bénéficiaires, ponctuellement ou dans des situations urgentes, pour l'accomplissement des diverses activités de la vie quotidienne. Il peut aussi offrir un répit aux proches aidants. En cas de besoin, il peut intervenir plus régulièrement, le temps qu'une solution à long terme soit mise en place.

Le service intervient par exemple :

- pour assurer une présence rassurante lorsque le proche aidant doit s'absenter ;
- pour accompagner lors de rendez-vous à l'extérieur (médecin, coiffeur,...) ;
- pour aider à maintenir le domicile en bon état, pour accompagner lors des courses et à la préparation des repas ;
- lors d'un retour suite à une hospitalisation ;
- lors de veilles de nuit (sous réserve d'une évaluation de la situation).

Les Auxiliaires de vie sont formé-e-s et employé-e-s par la Croix-Rouge genevoise, qui garantit leurs compétences.

Tarifs

Bénéficiaire avec le subside pour l'assurance maladie :

Prix / heure pour 1 personne = CHF 5.- + participation aux frais de déplacement = Prix d'un billet aller-retour TPG

Bénéficiaire sans le subside :

Prix / heure pour 1 personne = CHF 10.- + participation aux frais de déplacement = Prix d'un billet aller-retour TPG

Horaires de la centrale téléphonique lundi-vendredi de 8h à 12h.

Croix-Rouge genevoise 022 304 04 55

www.présence-croix-rouge.ch, mail: presence@croix-rouge.ch

La nuit est belle

Le vendredi 21 mai 2021 prochain, Hermance participera à la deuxième édition de «La nuit est belle » en éteignant son éclairage public pour une nuit, comme toutes les communes transfrontalières du Grand Genève sont invitées à le faire. Pour cette seconde édition, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant.

Lors de «la nuit est belle 2019», vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire.

Nous vous proposons donc d'éteindre vous aussi vos lumières le



21 mai et, à la place, d'allumer une bougie entre 21h30 et 22h devant votre domicile afin de rendre plus douce cette nuit de printemps.

Retrouvez toutes les informations et des propositions d'animations sur www.lanuitestbelle.org.

Rénovation de la Tour d'Hermance

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité lors de sa dernière séance une subvention de CHF 150'000.- pour contribuer à la rénovation de la Tour. En effet, la Commune a été approchée par l'Association des Amis de la Tour médiévale d'Hermance qui devait trouver un million pour ce projet. La Tour est le symbole d'Hermance, nous ne pouvons que nous réjouir de sa réfection et qu'elle puisse à nouveau contribuer à l'attrait d'Hermance. Il est essentiel de sauvegarder notre patrimoine bâti, et il va sans dire que la Tour en est un élément fondamental.

Nous sommes ravis de pouvoir être associés à cette démarche.

Parcelle 1943

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité lors de sa séance du 9 février dernier une délibération relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 390'000.- dédié à l'organisation d'un concours d'architecture pour la valorisation de la Parcelle 1943, projet entamé en 1991. Une étude environnementale, une étude historico-urbanistique, un mandat d'étude parallèle (MEP), une étude sociologique ou encore la révision du plan de site ont déjà été effectués, chaque étape ayant fait l'objet de communications spécifiques. Il est évident que nous organiserons une séance publique dans la salle communale, dès que les mesures sanitaires le permettront. Nous avons à cœur de communiquer de la manière la plus transparente possible afin que chacun puisse valablement se forger une opinion.

Manifestations

La commune prévoit, au cours de l'année 2021, d'organiser six apéros-concerts, deux soirées cinéma, une expo photo sur le Quai et un week-end festif les 28-29 août. Evidemment toutes ces activités seront conditionnées à l'évolution sanitaire et aux mesures à mettre en place. Vous recevrez des informations détaillées en temps voulu.

Exercices ambulanciers

N'ayant pu être organisé en 2020 pour cause de COVID, le traditionnel exercice de sauvetage revient à Hermance en 2021. Devant composer avec les restrictions sanitaires en vigueur, les organisateurs ont opté pour une version plus ré-

